



80^e congrès

11 octobre 2012



**Rapport
annuel**

UPA FÉDÉRATION DE
L'UPA-ESTRIE

80 ans
toujours
de son temps





La présentation

Dans ce rapport, vous trouverez les principaux dossiers que les administrateurs, administratrices et les employés de la Fédération ont traités.

Les travaux effectués proviennent des mandats que les producteurs et productrices ont confiés à la Fédération au cours de la période du 1^{er} août 2011 au 31 juillet 2012.

D'autres travaux ont été réalisés sans pour autant être mentionnés dans ce rapport.

Diane Lacroix, CPA, CGA

Diane Lacroix, CPA, CGA
Secrétaire

Note : Le genre masculin utilisé dans ce rapport désigne aussi bien les femmes que les hommes. Il ne sert qu'à alléger la présentation du texte.

TABLE DES MATIÈRES

La présentation	1
Le mot du président	2
La structure	4
Le territoire.....	4
Les affiliés	5
Le conseil exécutif	6
Le conseil d'administration	6
Le personnel	7

Les rapports d'activité

Fédération de l'UPA-Estrie.....	8
Vie syndicale et communication	8
Communication externe	10
Services collectifs et individuels	12
Agrotourisme.....	14
Mise en marché et développement régional	14
Représentation.....	14
Partenariat régionaux.....	14
Développement de l'Union	15
Suivi des résolutions adoptées en 2011	17

Les syndicats

Acéricoles	20
Agricultrices	21
Bois	22
Bovins.....	23
Lait.....	24
Moutons.....	25
Porcs	26
Relève	27
Volailles	28

Le mot du président

Bonjour productrices et producteurs,

L'assemblée générale de toute organisation permet d'évaluer ce qui a été réalisé et de prioriser les actions pour l'année à venir. Cette année, c'est historique : l'Union fête ses 80 ans et on repart avec une nouvelle structure. La modernisation, quand on a 80 ans, apparaît comme un très beau défi. Le travail d'harmonisation dans les syndicats locaux est presque complété et sera finalisé, en 2013, avec la formation de la Fédération Chaudières-Appalaches. Aujourd'hui, notre Fédération régionale va arrimer ses règlements selon les nouvelles règles adoptées au congrès provincial de 2010. Des spécialités ont déjà réalisé le travail ; les autres vont s'exécuter avant la fin de 2013. Peu importe l'organisation dans laquelle on évolue, chaque fois que les structures doivent être modifiées, il est impossible de satisfaire tout le monde. Jusqu'à maintenant, j'ai assisté à plusieurs formations de nouveaux syndicats locaux où la nomination des élus s'est bien déroulée et dans lesquels la composition des conseils d'administration est très représentative.

Beaucoup de temps a été consacré pour que ces changements soient bien coordonnés, mais sans négliger pour autant tous les autres dossiers. La hausse importante du prix des céréales a entraîné les producteurs de viande dans une situation financière difficile. Des pressions auprès du MAPAQ et de La Financière agricole du Québec ont permis de devancer certains paiements, surtout en production porcine, mais il n'en reste pas moins que de nombreux producteurs vivent encore des situations difficiles. Plusieurs experts prédisent un avenir meilleur dans lequel une forte demande de la viande de porc est à prévoir ainsi qu'une réduction des cheptels reproducteurs, mais, pour profiter de ces jours meilleurs, il faut rester en vie aujourd'hui. Souhaitons que l'élection de ce nouveau gouvernement provincial donne des résultats concluants. Beaucoup de consultations et de rapports ont été réalisés dans les dernières années; il serait dorénavant temps de passer à des gestes concrets.

Encore cette année, beaucoup de pseudo-experts attaquent la gestion de l'offre et la mise en marché collective. Nous devons être vigilants et proactifs pour informer et sensibiliser les gouvernements aux bienfaits de notre façon de faire. En cette année internationale des coopératives, plusieurs ont rappelé leur importance économique et leur impact social positif, mais le vent d'individualisme qui souffle sur la planète rend difficile la fidélisation des membres. On retrouve le même phénomène dans l'Union et dans nos plans conjoints puisque les intérêts personnels passent souvent avant l'intérêt collectif.



Trois défis sont donc à relever pour l'année en cours :

Premier défi : l'unité chez les producteurs

Il faut éviter de comparer les différentes formes d'agriculture qu'elle soit industrielle, paysanne ou urbaine. Il faut rester uni pour représenter une force. Il faut respecter les choix personnels de chacun et travailler ensemble.

Deuxième défi : la concertation avec les acteurs de la filière agroalimentaire

La concertation est nécessaire pour que chaque maillon de la chaîne soit rentable.

Troisième défi : la sensibilisation des consommateurs face à l'achat local

Acheter local, c'est appuyer l'économie et la vitalité des régions, et c'est très bénéfique pour l'environnement. De plus, le consommateur y gagne en goût et en fraîcheur.

J'espère que la politique agroalimentaire à venir sera déterminante pour réaliser les 30 objectifs inscrits dans le défi de produire plus, produire meilleur et produire mieux.

En terminant, je tiens à rendre hommage aux présidentes et aux présidents qui, dans la foulée des changements, nous quitte, soit Réal Marcoux, Patricia Keenan-Adank, Claude Morin et Pierre Leblond. Félicitations à Lynne Martel-Bégin, Serge Beauvais, Philipp Stirnimann, Laurent Tremblay, Lyne Girard ainsi qu'à Roch Charland pour leur nomination à titre de présidente et président dans les six nouveaux syndicats locaux. Enfin, je tiens à remercier toutes les productrices et tous les producteurs impliqués dans l'Union, les membres du conseil d'administration et du conseil exécutif ainsi que l'ensemble des employés.

Bon congrès à tous.

François Bourassa
Président

Les affiliés

Les secteurs

	Nombre de cotisants au 31 juillet 2012	Nombre de membres au 31 juillet 2012	Taux d'adhésion au 31 juillet	
			2012	2011
Syndicat du secteur anglophone de l'UPA	433	391	90,3	89.8
Syndicat de l'UPA de Coaticook	710	702	98,9	99.2
Syndicat du secteur de l'UPA de La Patrie	132	124	93,9	93.6
Syndicat du secteur de l'UPA de Lac-Mégantic	361	349	96,7	98.3
Syndicat du secteur de l'UPA de Magog	381	364	95,5	95.0
Syndicat du secteur de l'UPA de Richmond	366	355	96,9	96.0
Syndicat du secteur de l'UPA de Sawyerville	411	401	97,6	98.6
Syndicat du secteur de l'UPA de Valcourt	231	221	95,7	95.1
Syndicat du secteur de l'UPA de Weedon	263	261	99,2	98.8
Syndicat du secteur de l'UPA de Wolfe	179	174	97,2	98.4
Syndicat du secteur de l'UPA de Wotton	357	345	96,6	97.8
Fédération de l'UPA-Estrie	3 824	3 687	96,4	96.6
L'Union des producteurs agricoles	42 127	39 663	94,1	94.6

Les spécialités

	Nombre d'entreprises au 31 juillet 2012
Syndicat de la relève agricole de l'Estrie	88
Syndicat des agricultrices de l'Estrie	40
Syndicat des producteurs acéricoles de l'Estrie	811
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie	11 179
Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie	1 356
Syndicat des producteurs de cultures commerciales – Section de l'Estrie	381
Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie	550
Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie	147
Syndicat des producteurs de porcs de l'Estrie	140
Syndicat des producteurs de volailles de l'Estrie	24

Le conseil exécutif 2011-2012

M. François Bourassa, président
M. Réal Marcoux, premier vice-président
M. Michel Brien, deuxième vice-président
M^{me} Lynne Martel Bégin, premier membre
M^{me} Monia Grenier, deuxième membre

Le conseil d'administration 2011-2012

M. François Bourassa..... Président

Les syndicats de base

M^{me} Patricia Kennan-Adank..... Anglophone
M. Philipp Stirnimann..... Coaticook
M. Claude Morin..... La Patrie
M. Pierre Leblond..... Lac-Mégantic
M. Serge Beauvais..... Magog
M. Laurent Tremblay..... Richmond
M^{me} Lynne Martel Bégin..... Sawyerville
M. Michel Brien..... Valcourt
M. Réal Marcoux..... Weedon
M. François Marcotte..... Wolfe
M. Roch Charland..... Wotton

Les syndicats spécialisés

M. Claude Roy..... Acéricoles
M^{me} Monia Grenier..... Agricultrices
M. André Roy..... Bois
M. André Tessier..... Bovins
M. Denis Routhier..... Lait
M. Louis Desrosiers..... Moutons
M. Jocelyn St-Laurent..... Porcs
M^{me} Sylviane Bégin *..... Relève
M. Benoît Simard..... Relève
M^{me} Jo Anne Cyr *..... Volailles
M. Martin Lemieux..... Volailles

* Les administrateurs, dont le nom est accompagné d'un astérisque, ont quitté leur fonction au cours de l'année.
La Fédération tient à les remercier de leur implication.

DIRECTION RÉGIONALE

Diane Lacroix, CPA, CGA	Directrice régionale
Diane Ronaldi.....	Secrétaire de direction
Stéphanie Forcier.....	Conseillère aux communications
Sonia Galipeau.....	Secrétaire
Valérie Giguère	Conseillère en main-d'œuvre agricole
Jimmy Groulx	Technicien comptable UPA et informatique
Lucie Maclure.....	Secrétaire-réceptionniste
Valéry Martin (congé maternité).....	Conseillère aux communications
Mariane Paré, agr.	Conseillère à la vie syndicale
Marc-Sylvain Pouliot	Conseiller à la vie syndicale
Brigitte Tardif.....	Conseillère à la vie syndicale
François Thomas, Urbaniste	Responsable de l'aménagement, environnement et faune
Robert Trudeau.....	Conseiller à la vie syndicale



Bernard Lévesque.....	Directeur
Cynthia Bédard (congé de maternité).....	Technicienne comptable
Gilbert Biron, B.A.A.	Technicien comptable
Dominique Breton	Technicienne comptable
Maryline Dubuc, CPA auditrice, CA	Comptable
Steve Gosselin, CPA, CGA	Comptable
Francine Lachance.....	Commis-comptable
Michel Lalonde, CPA, CMA	Comptable
Jean Roberge	Comptable
Annie St-Laurent (congé de maternité)	Technicienne comptable
Céline Tousignant.....	Commis

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à 6 occasions et ceux du conseil exécutif se sont rencontrés à 11 reprises en plus de participer à la Table des syndicats de secteurs de base.

Au sein de la Confédération, le président, M. François Bourassa, siège au Conseil général ainsi qu'aux tables et comités suivants :

- Table des présidents des fédérations régionales
- Table de travail sur l'agroenvironnement
- Table sur la fiscalité municipale, sur l'aménagement du territoire et sur le développement régional
- Table de travail sur l'agriculture biologique
- Comité de révision des dossiers de sécurité du revenu
- Comité de transition pour le projet UPA du futur
- Conseil d'administration d'ATQ

La directrice régionale, M^{me} Diane Lacroix, siège à la Table de travail sur l'agrotourisme.

VIE SYNDICALE ET COMMUNICATION

SOUTIEN AUX ADMINISTRATEURS

Cette année, les membres du conseil d'administration ont suivi la formation « Leader dans le changement ». Cette formation leur a permis de se préparer à la mise en place des nouveaux syndicats locaux. De plus, certains administrateurs ont suivi différentes formations offertes par le programme de perfectionnement syndical, entre autres celle sur l'éthique et la déontologie.

Une formation sur la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAAQ) et la Politique en matière d'aménagement et de protection du territoire et des activités agricoles a été donnée aux administrateurs des syndicats.

MODERNISATION DE L'UNION

Tous les administrateurs de la Fédération ont été conviés à une rencontre d'information sur le processus d'implantation des changements en vue de moderniser l'Union. La Fédération régionale couvrira la région administrative de l'Estrie et passera de 11 syndicats de base à 6 syndicats locaux de l'UPA. Alors, à l'automne 2012, la presque totalité de ces changements sera effectuée et, en 2013, tout le territoire sera arrimé.

MOBILISATION

La Fédération et tous les syndicats de base ont déposé et présenté un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN). Les présidentes, les présidents et leurs accompagnateurs ont présenté avec brio les mémoires et ont magnifiquement répondu aux questions des députés. Ces femmes et ces hommes passionnés de leur métier font la force de l'Union. Ils ont démontré aux députés leur passion pour l'agriculture et les actions réalisées grâce à l'Union.

Le message commun des présidentes et présidents était que les syndicats soutenaient la démarche présentée dans le livre vert, Donner le goût du Québec, dans la mesure où elle reflète la vision de l'Union des producteurs agricoles de la future politique agricole et agroalimentaire du Québec. Le pouvoir de se nourrir repose sur une agriculture réalisée par une multitude de fermes, ancrées dans toutes les régions, fournissant à la population des aliments sains, produits dans une perspective de développement durable et d'équité.

Les producteurs agricoles contribuent à l'essor économique du Québec et à la vitalité de toutes les régions. Si l'accréditation unique permet de rééquilibrer les forces en présence, elle est également un outil de cohésion qui facilite la tâche de ceux qui travaillent ou transigent avec les producteurs agricoles.

Le mémoire déposé par la Fédération de l'UPA-Estrie indiquait clairement aux membres de la Commission que :

« ...la future politique agricole doit mettre en place un véritable contrat social entre les agriculteurs et les autres membres de la société. Il est important que le Québec développe sa fierté collective de se nourrir, basée sur les principes de la souveraineté alimentaire. La Politique doit également mettre en place des moyens pour y arriver, tout en tenant compte des particularités régionales.

La politique agricole doit maintenir les outils de développement tels que :

- *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*
- *Loi sur les producteurs agricoles*
- *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*
- *Loi sur La Financière agricole du Québec.*

Ces outils ont fait leurs preuves dans plusieurs productions et permettent de tendre vers les objectifs suivants :

- *Assurer aux producteurs agricoles un niveau de vie comparable à celui du reste de la société québécoise, notamment par l'obtention de revenus justes et équitables du marché.*
- *Stimuler l'occupation dynamique du territoire par le soutien aux entreprises agricoles de toutes tailles et productions. »*

COMMUNICATION AUX MEMBRES

Un des objectifs du Plan de communication est d'améliorer les communications avec les producteurs ainsi qu'avec les affiliés. Pour atteindre cet objectif, 6 bulletins Solidarité agricole et 15 Express des administrateurs ont été publiés. De plus, Le Trait d'Union est transmis à l'ensemble des administrateurs à toutes les semaines.

🔗 COMMUNICATION EXTERNE

La Fédération a participé au projet «**Je cultive ma citoyenneté**» dans deux écoles. Le programme, organisé conjointement par l'UPA et le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC), propose toute une démarche aux enseignants du secondaire et à leurs élèves. Ce printemps, le débat citoyen s'est tenu sur le thème : La crise alimentaire et l'utilisation des OGM.

Pour illustrer concrètement cet enjeu, trois producteurs de la région sont allés à la rencontre des élèves pour leur expliquer pourquoi et comment ils vivent avec ou sans OGM dans leur production. D'abord, c'est M. Marc Chiasson, pomiculteur de Magog, qui a rendu visite aux élèves en formation professionnelle de l'école secondaire de la Ruche. Ensuite, ce fut au tour de M. Réal Marcoux, producteur de bovins de Weedon, et de M^{me} Sylviane Bégin, productrice de bovins, de grandes cultures et de plantes médicinales de Bury, de rencontrer les élèves de quatre classes de la polyvalente Louis-Saint-Laurent d'East Angus.

Plusieurs communiqués ont été publiés par la Fédération, par les Syndicats de secteurs et par les Syndicats spécialisés. Voici quelques sujets traités :

- Congrès régional
- Portes ouvertes
- Semaine des marchés publics
- Dons à Moisson Estrie

La Fédération a participé à la rédaction d'articles publiés dans La Nouvelle agricole en Estrie, La Tribune et L'Étincelle de Windsor.

Des représentants de la Fédération ont participé à la rencontre sur l'industrie minière et ont collaboré à la rédaction du mémoire sur le livre vert déposé à la CAPERN par la Conférence régionale des élus en Estrie.



La Fédération de l'UPA-Estrie s'est engagée à titre d'employeur solidaire dans le **programme Conciliation études-travail**. L'objectif du programme est de créer un mouvement de solidarité sociale et un engagement des employeurs, des établissements d'enseignement et de la population en général afin de favoriser la réussite éducative de notre jeune relève et de s'assurer d'une main-d'œuvre qualifiée.

Forum sur les COOP « La coopérative au cœur du développement durable solidaire de l'Estrie »
Ce forum s'est tenu le 19 avril dernier à Sherbrooke. Ce grand rassemblement du monde coopératif a profité de l'occasion pour approfondir le sens du thème de l'année internationale des coopératives : Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur.

Plusieurs personnalités étaient invitées à partager leur point de vue sur quatre des huit enjeux de société identifiés par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. La Fédération agissait à titre de panéliste à l'atelier traitant de l'importance de la relève en entreprise. Les autres ateliers traitaient de l'urgence écologique de modifier nos façons d'agir, de la démocratisation de l'économie et du rôle de l'entrepreneuriat coopératif pour répondre aux besoins des membres de la communauté.

La Fédération est active sur les médias sociaux par sa page **Facebook** et par son compte **Twitter**. De plus, à l'automne, le site web sera en ligne au www.estrie.upa.qc.ca.

PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC (9^E ÉDITION)

Sept fermes hôtes ont participé à l'édition du 11 septembre 2011. C'est grâce aux familles, amis, bénévoles et partenaires que ce grand événement a lieu.

À propos de la ferme

- Patrick Boucher, propriétaire, assisté par Pauline, André, Joël et Mario
- Entreprise spécialisée en acériculture depuis 1987
- Capacité de production de 35 000 érables sur 500 acres
- 400 acres sous aménagement (contrôle des exploitations à effectuer en vue d'assurer la production et un rendement soutenus)
- Entreprise forestière, membre du groupement Aménagement forestier et agricole des Appalaches
- Lauréate du concours Grand maître sucrier en 1992



À propos de la ferme

- Christian Bouffard et Colette Dumont, propriétaires, appuyés de leur famille
- Ferme spécialisée en production laitière depuis 4 générations
- Troupeau de 180 vaches Holstein et 120 sujets de remplacement
- Production de 4 000 litres de lait par jour
- 300 acres en culture de foin et 150 acres de maïs à ensilage
- 1 000 acres en sylviculture (bois) et 3 000 érables entaillés



À propos de l'entreprise

- Réal, Ninon et Philippe, propriétaires
- Ferme spécialisée en production d'arbres de Noël
- En opération depuis plus de 30 ans
- Plus de 300 000 arbres en production, dont 150 000 sapins baumiers et 150 000 sapins de Fraser
- Rendement annuel de 30 000 arbres de Noël sur 400 acres
- Un des premiers entrepreneurs à produire le sapin de Fraser au Québec
- Depuis 3 ans, livre le sapin de Noël à la Capitale nationale



À propos de la ferme

- Propriété de Karine et Nancy Bouchard depuis 2009
- Ferme spécialisée dans l'élevage d'alpagas
- Troupeau de 5 mâles et 9 femelles
- Production de laine et de produits dérivés
- Visites guidées à l'année
- Boutique sur place et virtuelle
- Lauréate de prix canadiens dont plusieurs rubans de l'Ontario Alpaca Show en 2010 et en 2011
- Élevage canin (labrador retriever)



MERCI

aux fermes participantes!

À propos de la ferme

- Associés depuis 1994, Isabelle Loignon et Gaëtan Lavigne deviennent propriétaires en 1999
- Ferme familiale spécialisée en production laitière depuis 2 générations
- Troupeau d'environ 50 vaches Holstein
- Agrandissement de l'étable en 2008
- Cultures de foin (balles rondes) et de maïs à ensilage sur 75 hectares
- Médecine préventive favorisée auprès des animaux
- Producteur forestier (bois pour la pâte à papier et culture d'arbres de Noël)



À propos de la ferme

- Réal, Serge et Philip Lanciaux, propriétaires, appuyés par la relève, Guillaume, Michaël et Fylianne
- Ferme familiale fondée en 1972
- Spécialisée en production laitière
- Troupeau de race pure de 250 vaches Holstein
- Système de traite robotisé
- Production annuelle de 2 750 000 litres de lait
- 800 acres de cultures de foin et maïs



À propos de la ferme

- Propriété de Dominic Ager et Sébastien Desgagné
- Entreprise spécialisée en élevage équin et bovin, fondée en 2008
- Troupeau bovins de race blonde d'Aquitaine comptant une trentaine de vaches, 8 taures, 8 veaux et 1 taureau
- Centre équestre, école d'équitation et camp d'été
- Hébergement disponible au Gîte du Ranch St-Hubert (3 soleils-CITO)



SERVICES COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Comme chaque année, plusieurs analyses et positions relatives aux demandes individuelles furent produites à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). L'objectif principal est d'être le chien de garde de la CPTAQ en tenant compte des particularités du territoire.

Les dossiers analysés l'ont été selon les normes définies à la Politique d'intervention en matière de protection du territoire et des activités agricoles de la Fédération. L'objectif principal était de prendre position dans chacun des dossiers. Cette année, 100 % des dossiers ont été traités. D'autres dossiers d'aménagement ont nécessité une analyse particulière, à titre d'exemple : la demande d'exclusion de la municipalité de Compton.

DEMANDES À PORTÉE COLLECTIVE (ARTICLE 59)

Cette année la Fédération a participé aux traitements des demandes à portée collective des MRC de Memphrémagog (décision rendue par le CPTAQ) et des Appalaches, cette dernière fut traitée en collaboration avec deux autres Fédérations régionales.

VÉHICULES HORS ROUTE (VHR)

La Fédération siège aux comités mis en place par la Conférence régionale des élus. La position de la Fédération est toujours la même, soit de s'opposer à la permanence des sentiers.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

La Fédération est impliquée dans le processus de révision du schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook.

HYDRO-QUÉBEC

Des représentations ont été effectuées par la Fédération dans le projet de ligne de transport 300 kV vers les États-Unis. De plus, les informations relatives aux travaux prévus par la société d'État en Estrie ont été diffusées aux producteurs.

AUTOROUTE 410

Le suivi des travaux dans le cadre du prolongement de l'autoroute 410 a été fait. La Fédération a servi d'intermédiaire entre certains producteurs et le Ministère.

ENVIRONNEMENT

La Fédération a traité et a répondu aux questions des producteurs relativement aux normes environnementales. Le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) et le Règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES) sont les principaux règlements qui soulèvent des questions.

AGROENVIRONNEMENT

La Fédération est toujours à l'affût des activités et des projets sur le territoire. Des représentants de la Fédération sont impliqués dans différents comités en région, soit : CREE, COPERNIC, COGESAF, CRNNT, comité énergie du CREE. Il y a aussi des participations à différentes activités telles que forum en milieu naturel, journées de bassin versant, forum de Fondation lacs et rivières, journée de conservation des ressources et comité de concertation de la rivière Tomifobia.

FAUNE



Au niveau faunique, la Fédération travaille au bon fonctionnement des comités Corneilles et Goélands. Cette année, le comité Goélands a effectué deux opérations au mois de mai. Les œufs de 2 416 nids furent vaporisés. Les résultats sont excellents. En effet, sur un potentiel de 7 500 œufs, seulement 53 ont éclos, ce qui représente un taux d'éclosion très faible. Les interventions du comité ont contribué à faire chuter le nombre de nids de 5 500 en 2001 à un peu plus de 3 500 l'an passé et à 2 416 cette année. Le comité déposera sous peu une demande afin que les opérations se poursuivent pour une douzième année consécutive.

De plus, la Fédération siège au Groupe faune régional et au comité technique du Groupe faune régional sous la responsabilité du MRNF.

FISCALITÉ

Un groupe de producteurs a été soutenu dans le processus de contestation de leurs évaluations municipales.

SOUTIEN INDIVIDUEL AUX PRODUCTEURS

Comme chaque année, la Fédération a soutenu plusieurs producteurs qui avaient des problèmes divers avec les partenaires, que ce soit par de la représentation directe ou par d'autres moyens. De plus, lorsque l'intérêt collectif était en jeu, la Fédération s'est engagée dans des dossiers individuels.

ATELIER SÉCURIJOUR COURONNÉ DE SUCCÈS À WOTTON



L'atelier Sécurijour qui a eu lieu le 22 mai dernier à Wotton fut un franc succès. Les 90 jeunes présents ont pu parfaire leurs connaissances sur divers sujets en santé et sécurité à la ferme et ont vécu une journée mémorable, remplie d'activités et de plaisir.

🌀 AGROTOURISME

La Fédération est impliquée dans le Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est (CACE). Le CACE est porteur du quatrième axe du Plan stratégique de développement du secteur bioalimentaire de l'Estrie 2012-2017 qui vise à favoriser le développement des entreprises agrotouristiques et à renforcer le réseautage des secteurs agricole, touristique et culturel de la région.

🌀 MISE EN MARCHÉ ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La Fédération est partenaire avec le MAPAQ et Tourisme Cantons-de-l'Est (TCE) dans le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE). Ce partenariat a donné naissance à un réseau de Chefs créateurs qui compte une vingtaine de bonnes tables. Innovateurs, branchés et surtout passionnés, ces chefs offrent une expérience gourmande, un amalgame de saveurs raffinées, générées par leur grande créativité. Gage de qualité pour les consommateurs friands de produits régionaux, la marque Chefs créateurs leur permettra d'identifier facilement les restaurants valorisant les saveurs d'ici, nos Créateurs de saveurs.



La région de l'Estrie s'est mobilisée pour mettre à jour le Plan stratégique de développement du secteur bioalimentaire de l'Estrie 2012-2017. Les intervenants des organismes du milieu se sont rencontrés à plusieurs reprises pour définir et développer le Plan stratégique de la région. Les axes qui ont été retenus sont :

Axe 1 : Production agricole

Axe 2 : Transformation

Axe 3 : Mise en marché

Axe 4 : Agrotourisme

🌀 REPRESENTATION

Des rencontres ont eu lieu avec les députés ainsi qu'avec les candidats aux élections. Les membres du conseil d'administration ont rencontré les représentants de la FADQ pour discuter des changements à l'ASRA, et les membres du conseil exécutif ont rencontré les représentants du MAPAQ en région.

Des représentations ont été faites auprès des élus municipaux à plusieurs occasions afin de les sensibiliser aux réalités du monde agricole.

🌀 PARTENARIAT RÉGIONAUX

JOURNÉES D'INFORMATION AVEC LES PARTENAIRES

La Fédération et les syndicats spécialisés travaillent en partenariat à la réalisation des journées d'information technique pour les producteurs agricoles. Les journées suivantes ont été réalisées : ovine, bovine, acéricole, porcine, conservation des ressources, laitière et sur l'établissement.

Nos partenaires sont : les Municipalités, les MRC, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère des Transports, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Hydro-Québec et La Financière agricole.

La Fédération est représentée à plusieurs conseils d'administration et est membre de différents comités de travail, voici l'énumération des principaux :

Coalition pour la souveraineté alimentaire
M. François Bourassa

Collectif régional en formation agricole (CRFA)
M. Réal Marcoux et M^{me} Diane Lacroix

Comité Bio-industries environnementales (Comité ACCORD)
M. François Bourassa

Comité circuits courts
M. Réal Marcoux

Comité de vigilance de puits de Lac-Mégantic
M. François Thomas

Comité du patrimoine paysager estrien
M. François Bourassa

Comité Goélands et Comité Corneilles
MM. Réal Marcoux et François Thomas

Comité sur la multifonctionnalité
M. François Thomas

Comité technique régional sur les aires protégées
M. François Thomas

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Estrie
M. François Bourassa

Conférence régionale des élus (CRÉ)
M. François Bourassa

Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est (CACE)
M^{me} Monia Grenier et M. Robert Trudeau

Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)
M^{me} Lynne Martel Bégin et M. Roger Ferland

Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)
M. Réal Marcoux et M^{me} Diane Lacroix

Conseil des partenaires à Emploi-Québec
M. Réal Marcoux

Groupe Faune
MM. Réal Marcoux et Serge Beauvais

Membre du jury de la Fondation estrienne en environnement (FEE)
M. François Bourassa

Réseau agriconseils de l'Estrie
MM. François Bourassa et Réal Marcoux

Table agroenvironnementale de l'Estrie
M. François Bourassa et M^{me} Diane Lacroix

Table régionale sur le VHR
M. François Bourassa

DÉVELOPPEMENT DE L'UNION

IMMEUBLE

Le locataire MAXI-CLUB a procédé à un agrandissement en louant le sous-sol au complet. Il a aménagé de nouvelles salles d'entraînement, de danse et de *spinning*. De plus, le Club de boxe de Sherbrooke a aussi organisé ses locaux au sous-sol.

RESSOURCES HUMAINES

La modernisation de l'Union impliquera des façons de faire différentes; les employés seront attirés aux syndicats locaux, aux spécialités et à des dossiers spécifiques tels les communications, l'aménagement du territoire, la liste des producteurs et autres dossiers.

Tous les employés ont travaillé à une journée de réflexion sur le plan d'action 2012 qui fut adopté par les instances de la Fédération.

Ayant à travailler conjointement sur plusieurs dossiers, les employés de la Fédération et ceux du MAPAQ-Estrie ont tenu une rencontre leur permettant de faire le tour des responsabilités de tout un chacun et de bien expliquer la mission et le fonctionnement des deux organisations. Les gens du MAPAQ ont aussi parlé de leurs champs d'action et des programmes offerts par leur ministère. Tous sont repartis avec les coordonnées de leur vis-à-vis et ils peuvent maintenant mettre un visage sur chaque nom, ce qui devrait contribuer à susciter de meilleurs réflexes de collaboration entre les deux groupes.

CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE



Le Centre d'emploi agricole (CEA) a commencé à offrir des services à la fin du mois d'août. Après presque une année complète d'opération, le CEA a atteint les objectifs fixés par Emploi-Québec et il a pu obtenir le financement pour une deuxième année d'opération. En plus de s'occuper du placement de la main-d'œuvre agricole, le CEA a profité des salons de l'emploi pour faire connaître les métiers de l'agriculture aux élèves d'écoles secondaires.

SERVICE DE COMPTABILITÉ ET DE FISCALITÉ

Le Service de comptabilité et de fiscalité (SCF) fait partie d'un réseau de 11 bureaux à travers le Québec. Les formations continues et spécialisées permettent au SCF de l'UPA-Estrie d'être à la fine pointe de l'actualité comptable et fiscale agricole.



Depuis quelques années, le SCF ne cesse de progresser tant au niveau de sa clientèle qu'au niveau de son personnel. L'embauche d'une comptable agréée et d'une technicienne comptable a largement contribué au succès de la dernière période d'impôts qui fut une très belle période.

Saviez-vous que le SCF est le seul bureau de comptabilité et de fiscalité agricole à but non lucratif? Tous les surplus et profits sont réinvestis en services aux producteurs agricoles. De plus, le SCF vous permet de bénéficier d'une expertise et d'une grande connaissance des programmes d'aide en milieu agricole.

Le SCF tient à remercier toute sa clientèle pour la confiance et la fidélité que vous lui témoignez chaque année.

AMAS AU CHAMP

La Table sur l'agroenvironnement a étudié les différentes options concernant la réduction de la distance entre amas et puits.

- Plusieurs interventions ont été faites auprès du MDDEP et des modifications réglementaires pour corriger ces problèmes seront faites d'ici peu.
- Les textes juridiques sont finalisés ou presque, et la publication pourra se faire dans les mois qui suivront la formation du gouvernement après les élections.

RÈGLEMENT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES (REA) ACCROISSEMENT DES SUPERFICIES EN CULTURE

- Participation de l'UPA au lancement du projet pilote Éco-Territoire 21. Ce projet autorise la remise en culture des terres situées dans le bassin versant de la rivière l'Acadie en Montérégie et vise à déterminer les paramètres à considérer pour minimiser les impacts sur la qualité de l'eau de cet accroissement de superficie.
- Échanges réguliers avec le MDDEP pour obtenir des modifications au REA à l'égard de l'interdiction d'accroître les superficies en cultures.
- Il est désormais possible d'exploiter d'autres types de cultures dans les parcelles utilisées pour les plantations d'arbres de Noël et d'arbres fruitiers.

RÈGLEMENT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES (REA) PÉRIODE D'ÉPANDAGE DES ENGRAIS DE FERME

Résolution – Refusée par la Confédération puisque le REA autorise l'épandage en automne à certaines conditions. De plus, l'OAQ a clarifié sa ligne directrice à ce sujet.

PESTICIDES - RÉGLEMENTATION ET CERTIFICAT

- Plusieurs interventions ont été faites auprès du MDDEP et des modifications réglementaires pour corriger ces problèmes seront faites d'ici peu.
- Les textes juridiques sont finalisés ou presque, et la publication pourra se faire dans les mois qui suivront la formation du gouvernement après les élections.

ÉCOCONDITIONNALITÉ

- Un portrait des producteurs non conformes sera produit afin d'éclairer les membres de la Table de travail sur la sécurité du revenu sur le sujet.
- Tolérance administrative appliquée par le MDDEP pour les cas légèrement en surplus ou ayant dépassé les dates limites de quelques jours.
- Très peu d'entreprises ont été exclues des programmes pour cause de non-respect aux clauses d'écoconditionnalité.

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE DES PLASTIQUES AYANT SERVI À LA CONSERVATION DES FOURRAGES

Participation à une étude sur l'inventaire des matières résiduelles générées par les industries, commerces et institutions dont l'agriculture en Estrie.

Les partenaires de l'initiative sont le ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation, la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Valoris et Enerkem. Le mandat d'inventaire et d'analyse a été donné au Groupe SM international. On nous promet des résultats préliminaires dès cet automne.

POSTE AGROENVIRONNEMENT – MAPAQ LAC-MEGANTIC

Une lettre a été adressée à M. Alain Roy, directeur du MAPAQ, afin qu'il maintienne le poste en agroenvironnement au bureau du MAPAQ à Lac-Mégantic.

Une réponse reçue de M. Alain Roy, directeur du MAPAQ, disant que ce sont des mesures budgétaires qui l'ont forcé à mettre fin prématurément au contrat de travail du poste agroenvironnement MAPAQ-Lac-Mégantic. Un technicien agricole et un conseiller en gestion de l'eau, du bureau du MAPAQ de l'Estrie, seront les nouveaux collaborateurs.

TERRES INONDEES

Aucune action n'a été entreprise jusqu'à ce jour.

FRAIS ABORDABLES POUR LES CERTIFICATS D'AUTORISATION DU MDDEP

- Présentation de la nouvelle procédure d'entretien des cours d'eau par le MDDEP et le MRNF aux membres de la Table de travail sur l'agroenvironnement de l'UPA le 3 octobre 2011;
- Présentation de la nouvelle procédure aux aménagistes de l'UPA lors de la réunion du 23 mai 2012. Il est alors convenu de recenser les problèmes résultant de l'application de ces nouvelles règles pour démontrer aux ministères (MDDEP et MRNF) que des changements s'imposent.

CRITERES DANS LE COUT DE PRODUCTION

- Une modification a été apportée, à partir de l'année d'assurance 2012, dans le calcul du revenu stabilisé pour les productions avec cultures associées.

Auparavant, la FADQ indexait les céréales vendus dans les modèles (les céréales produites par des producteurs où leurs

productions principales est le bœuf/veau, porcs ou agneaux et qui ne sont pas consommées par leurs troupeaux) au prix réels du marché. Donc, on pourrait théoriquement inscrire du maïs-grain à 300\$/tonne et du soya à 600\$/tonne ce qui fait baissé le coût de production des productions animales compte tenu du profit généré sur les cultures associées vendues.

Depuis 2012, plutôt que d'indexer au prix réel, la FADQ remplace le prix des cultures associées par un prix équivalent au revenu stabilisé de ces cultures selon le modèle cultures commerciales. Donc, on parle de ± 200 \$/tonne dans le maïs et ± 340 \$/tonne dans le soya. Compte tenu que le revenu stabilisé est théoriquement très similaire au coût de production moyen des céréales, il y a peu ou pas de profit fait sur ces ventes et donc peu ou pas d'impact sur le coût de production (il faut se rappeler que toutes les dépenses reliées à ces cultures – engrais, semences, entretien de machineries, etc. – sont conservées dans les coûts de production).

BUDGET DU MAPAQ

- Analyse, par l'équipe de la DREPA, des rapports annuels de gestion du MAPAQ ainsi que du Plan stratégique 2011-2014.
- Production périodique de rapports aux différentes instances de l'UPA sur les programmes et budgets du MAPAQ (notes sur les budgets gouvernementaux, analyse des programmes de soutien aux stratégies sectorielles de développement, etc.).
- Les instances de l'UPA sont informées de l'évolution des programmes et budgets du MAPAQ.

PRODUCTIONS CEREALIERES, DE MAÏS- GRAIN ET D'OLEAGINEUX - REVISER LES CRITERES D'ADMISSIBILITE A L'ASRA -

- Représentation faites auprès de la FADQ.
- La FADQ a autorisé une période de transition d'un an en maintenant assuré les producteurs ayant des superficies assurées entre 10 et 15 ha.

CRISE FINANCIERE

- Les suivis nécessaires ont été faits auprès du ministre et des représentants de la FADQ.
- Réévaluation actuarielle de la tarification ASRA ce qui a permis de diminuer les primes ASRA et dégager une marge de manoeuvre au niveau du budget de la FADQ.
- Remboursement complet des effets de la mesure d'efficacité à même les surplus budgétaires de la FADQ.
- Application à 50 % de la mesure d'efficacité pour l'ensemble des produits ASRA pour l'année d'assurance 2012 (2011-2012 pour les productions végétales).
- De très nombreux mémoires ont été soumis à la CAPERN par les fédérations et syndicats affiliés dans le cadre des audiences sur le Livre Vert.
- L'UPA a obtenu gain de cause dans le dossier du 25 % à la FADQ.

PERMIS VIS À GRAIN

- Le comité s'est rencontré à trois reprises depuis janvier 2012.
- Un rapport a été déposé au conseil exécutif depuis janvier 2012.
- Quatre bulletins « La route est belle » aux porteurs de dossiers en région concernant particulièrement la vis à grain et un en mai 2012 sur les remorques de ferme.
- À venir : Sanction du Règlement sur la signalisation et circulation des machines agricoles de plus de 2,6 m de largeur (d'ici janvier 2013).
- À venir : Modification de la réglementation pour intégrer les règles officielles de circulation spécifiques pour les vis à grain. Permis spécial de classe 7 obligatoire pour 2012 et 2013.
- À venir : Majoration des charges pour les citernes à lisier.

- Quant au dépliant destiné aux producteurs agricoles, il y a des discussions au sein de la Table de concertation UPA-MTQ-SAAQ-CRQ en cours.

LA PART DU PRODUCTEUR DANS LE PRIX DES ALIMENTS

- Résolution transmise au gouvernement du Québec (MAPAQ) (avril 2012)
- Appui au groupe de travail issu du comité sectoriel de traçabilité horticole pour l'élaboration et la présentation du projet pilote portant sur la traçabilité horticole, du producteur au détaillant au MAPAQ dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement (PSSSD).
- Acceptation et financement du projet pilote de traçabilité horticole, du producteur à la table, par le MAPAQ dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement (PSSSD).
- Initiation du projet par ATQ avec la collaboration des groupes spécialisés et des partenaires impliqués (Conseil québécois de l'horticulture (demandeur), fraises-framboises, pommes de terre, serre, ATQ, AQDFL, MAPAQ).

RECOURS COLLECTIF

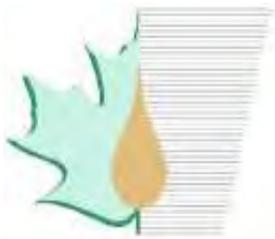
Transmise à la Table sur la sécurité du revenu. Le mode d'intervention approprié, le cas échéant, sera analysé à la Table.

La Table de travail prévue en septembre traitera la demande.

Les nombreuses discussions ont permis d'obtenir le remboursement de la mesure du 25 %.

Le défi
AlimenTERRE





SYNDICAT DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES DE L'ESTRIE

Le président du Syndicat des producteurs acéricoles siège au conseil d'administration de la Fédération de l'UPA-Estrie et à celui de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec où il est aussi membre du conseil exécutif. De plus, il est membre de deux comités à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, soit les comités promotion et finance. Il fait aussi partie du comité organisateur des Journées acéricoles régionales.

Les administrateurs ainsi que les délégués ont participé aux assemblées et aux consultations auxquelles ils ont été convoqués, par exemple, le congrès régional de l'UPA-Estrie, l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec et la rencontre sur l'UPA du futur tenue en région. De plus, un administrateur siège à la Table de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire.

Comme par les années passées, le Syndicat a tenu deux assemblées d'information l'hiver dernier, une à Sherbrooke et une à Lac-Mégantic. Plus de 150 producteurs et productrices ont assisté à ces assemblées. Les principaux sujets inscrits à l'ordre du jour étaient le bilan de la saison 2011, la convention de mise en marché 2011-2012, le développement du contingent ainsi que la recherche et le développement des marchés.



Le Syndicat participe toujours à l'organisation des journées acéricoles régionales en collaboration avec le MAPAQ. Plus de 400 productrices et producteurs ont participé aux journées tenues à Sherbrooke et à Lac-Mégantic.

Le Syndicat des producteurs acéricoles collabore aussi à diverses activités de promotion, principalement en fournissant des produits de l'érable. Par exemple, il a contribué au Biathlon Estrie, à une journée familiale de la Municipalité de Newport, à la Traversée internationale de Lac-Mégantic, etc. De plus, cette année, le Syndicat a remis une bourse d'études à un étudiant de la Maison familiale rurale du Granit.



Enfin, même si la réserve de sirop est en augmentation, beaucoup de personnes sont intéressées par la production acéricole, car le Syndicat reçoit régulièrement des demandes pour la mise en place de nouvelles entreprises.

Claude Roy
Président



SYNDICAT DES AGRICULTRICES DE L'ESTRIE

Les administratrices du Syndicat des agricultrices de l'Estrie se sont réunies à cinq reprises. La présidente M^{me} Monia Grenier a assisté à quatre rencontres de la Fédération des agricultrices du Québec en plus de siéger au conseil exécutif de la Fédération de l'UPA-Estrie. Parmi les comités dont elle fait partie, mentionnons le Comité agrotouristique des Cantons-de-l'Est (CACE). Elle est également vice-présidente du Syndicat du secteur de l'UPA de Wotton.

Les 17 et 18 octobre, le Syndicat des agricultrices s'est joint au CACE pour un voyage de 2 jours dans Lanaudière. Des visites intéressantes ont été faites: Les Bonaï Gros bec, deux vignobles, une courgerie, une bergerie et la Seigneurie des patriotes. Le tout s'est terminé avec une dégustation de beignes aux patates!

L'assemblée générale annuelle du Syndicat des agricultrices s'est tenue le 2 février 2012 dans les bureaux de la Fédération de l'UPA-Estrie. M^{me} Brigitte Tardif est venue informer les membres de la nouvelle structure de l'UPA. Au dîner, des employés de l'UPA se sont joints au groupe pour créer des liens. En après-midi, une séance de chi a été offerte aux personnes présentes. Lors des élections, le Syndicat a pris en compte le fait que dorénavant, en Estrie, il y aura six syndicats locaux.

Les 28 et 29 février 2012, la Fédération des agricultrices du Québec (FAQ) a organisé un colloque, à l'Hôtel Plaza de Québec, sous le thème « S'impliquer pour notre avenir ». Dix agricultrices de l'Estrie étaient présentes. La présidente de la FAQ, M^{me} Raymonde Plamondon, a fait une rétrospective de la démarche des femmes en agriculture depuis 1975. Deux conférenciers avaient été invités : M^{me} Rosette Côté a parlé de leadership et de gouvernance alors que M. Richard Béliveau, auteur du livre *La santé par le plaisir de bien manger*, a fait une présentation. Des ateliers étaient offerts concernant les médias sociaux, le transfert de fermes au féminin et les assurances. Le colloque est toujours apprécié et formateur.

Une journée automnale a été organisée le 19 septembre 2012 chez la lauréate provinciale du Gala Saturne 2011: M^{me} Praxède Lévesque Lapointe, importatrice et transformatrice de beurre de karité. Avec photos à l'appui, les participantes ont pu voir comment les Africaines cueillent et transforment, de façon artisanale, le fruit du karité. Ensuite, le groupe a eu droit à la visite de l'usine de transformation. M^{me} Lévesque Lapointe a fabriqué devant ses invitées une crème à base de beurre de karité. Un repas communautaire a été partagé. En après-midi, comme elle est également acéricultrice, les participantes ont eu droit à la visite de sa cabane à sucre.

M^{me} Sylviane Bégin est la lauréate qui représentera la région de l'Estrie au Gala Saturne le 20 octobre 2012 à Drummondville. Jeune agricultrice accomplie, M^{me} Bégin travaille sur la ferme bovine, cultive des plantes médicinales et elle a à coeur l'avenir de l'agriculture. Le Syndicat lui souhaite la meilleure des chances!

Bienvenue à toutes les agricultrices qui voudraient devenir membre du Syndicat pour créer des liens de solidarité.

Merci à l'UPA pour ses appuis financier et technique.

Monia Grenier
Présidente



SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE

La mise en marché du bois à pâte

Le Syndicat a conclu, le 1^{er} juillet dernier, une entente contractuelle avec la papetière Domtar de Windsor. Les tranches de volumes sont de 68 000 tma pour les feuillus durs, 57 000 tma pour les peupliers et 11 000 tma pour les autres résineux, soit 136 000 tma au total alors que les anciennes ententes spécifiaient 164 000 tma. Depuis le 1^{er} juillet dernier, le Syndicat perçoit 2 % de plus sur les prix des bois feuillus durs et des peupliers. Les producteurs, dont le boisé est certifié FSC, vont recevoir une prime de 0,88 \$ la tma si ce bois est livré avec la traçabilité FSC. Les administrateurs du Syndicat sont très satisfaits de cette entente triennale.

Le Syndicat a reçu une lettre de M. Carl Tremblay, directeur général des approvisionnements pour Kruger Wayagamack, dans laquelle il nous informe que Kruger Wayagamack ne prendra plus de volume de bois à pâte de résineux pour l'année 2013 et les années suivantes provenant du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie. Malgré cette nouvelle qui met fin à la mise en marché des bois de quatre pieds à Trois-Rivières pour l'Estrie, Kruger nous écrit qu'elle est prête à regarder avec nous pour acheter des copeaux de bois résineux pour son usine de Bromptonville. C'est un dossier que le Syndicat et ses administrateurs ne veulent pas voir finir comme ça, c'est à suivre.

La mise en marché du bois de sciage

Les volumes acheminés aux usines de sciage en 2012 par l'Estrie sont semblables aux quantités livrées en 2011. Les prix sont à la hausse, et cette augmentation constante qu'on perçoit depuis novembre 2011 est bienvenue, car la baisse des prix faisait très mal aux producteurs.

À l'automne 2012, nous aurons les résultats de plusieurs études et sondages entrepris dans le cadre de la révision du plan de protection et mise en valeur (PPMV) dans chacune des quatre agences de mise en valeur sur le territoire du Syndicat. Nous connaissons les volumes de la possibilité forestière, les résultats du sondage auprès des propriétaires forestiers qu'a effectué la Fédération des producteurs forestiers du Québec pour les agences et la confection du PPMV.

Le Syndicat a réussi avec succès, avec l'aide des Syndicats locaux de l'UPA, à obtenir de la part des maires de la MRC du Haut-Saint-François un règlement sur l'abattage d'arbres qui répond aux besoins de la MRC et qui ne vient pas alourdir la tâche des producteurs pour un certificat d'autorisation de bûchage dont il n'avait pas le goût de demander.



SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DE L'ESTRIE

Le président du Syndicat siège aux conseils d'administration de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) et de la Fédération de l'UPA-Estrie. Il est aussi membre du Comité consultatif provincial (CCP). Pour chacune des productions, un administrateur du Syndicat siège au comité de mise en marché provincial. De plus, les administrateurs et délégués ont participé à l'assemblée générale spéciale tenue par la FPBQ concernant le plan de relance de l'abattoir Levinoff-Colbex.

Au cours de la dernière année, plusieurs dossiers ont retenu l'attention, principalement la diminution du nombre de bovins mis en marché dans plusieurs productions, les modifications au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et les difficultés financières de l'abattoir Levinoff-Colbex qui ont mené à sa fermeture.

Le Syndicat a tenu une assemblée avec les producteurs de veaux d'embouche pour faire le point sur le marché, sur les dossiers de l'agence de vente et sur l'assurance stabilisation. De plus, comme depuis plusieurs années, le Syndicat a organisé une réunion où des représentants de la FPBQ sont venus présenter aux producteurs anglophones tous les dossiers importants en cours.

Concernant les encans spécialisés, les prix des veaux ont augmenté par rapport aux dernières années surtout aux encans d'hiver. Comme à chaque année, le représentant du comité de mise en marché pour les veaux d'embouche est présent à chaque encan pour voir au bon fonctionnement des ventes et au respect des règles en vigueur.

Cette année, la Journée bovine de l'Estrie a été organisée autrement ; les participants ont d'abord dégusté un souper à la cabane à sucre; puis, ils ont assisté à deux conférences en soirée. Les quelque 40 producteurs présents ont grandement apprécié cette nouvelle formule.

Enfin, le Syndicat contribue à certaines activités soit en les supportant financièrement ou en fournissant de la viande bovine. Parmi les activités commanditées, il y a eu le souper annuel de la Rose des Vents et la Journée portes ouvertes de l'UPA.

André Tessier
Président



SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LAIT DE L'ESTRIE

Les sept administrateurs, un représentant par MRC, gèrent le Syndicat. Huit délégués supplémentaires se joignent à eux pour représenter l'Estrie lors des assemblées annuelles et spéciales de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Pour une cinquième année consécutive, avec l'aide d'Emploi Été Canada et des Producteurs laitiers du Canada, les administrateurs ont décidé d'engager une étudiante en nutrition qui a parcouru les camps de jour avec des jeux axés sur la nutrition, le sport et les produits santé dont les produits laitiers. Près de 1 500 jeunes ont été sensibilisés.

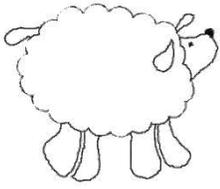
Le Syndicat gère un budget promotionnel de 12 000 \$, qu'il distribue selon des critères spécifiques à l'Estrie. Il offre aussi les fromages pour trois dégustations vins et fromages.



Une belle initiative de l'Estrie : il y a quelques années, le Syndicat a développé un programme de levée de fonds avec des boîtes de fromages en collaboration avec Agropur. Un programme clef en main qui est maintenant utilisé par d'autres syndicats de la province. En plus de fournir un outil de financement, il fait découvrir nos fromages québécois.

Le Syndicat réagit aux différents dossiers et assure la diffusion d'information entre les producteurs et la FPLQ. Les administrateurs sont constamment à l'affût de la défense des intérêts des producteurs de lait.





SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MOUTONS DE L'ESTRIE

Au cours de l'année, le Syndicat s'est impliqué, en collaboration avec le MAPAQ, en organisant une journée d'information pour les producteurs ovins de la région. Parmi les sujets présentés lors de cette journée, soulignons la présentation concernant les assurances de fermes par la Promutuel, la circulation des véhicules agricoles avec les contrôleurs routiers du ministère du Transport du Québec, la coopérative CUMA et, enfin, les modifications du programme ASRA pour les kilogrammes et les agneaux vendus par brebis.

De plus, notons la forte participation du Syndicat en collaboration avec la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) et la Fédération canadienne du mouton (FCM) dans un dossier très important, soit le changement du plafond de compensation à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) lorsque le troupeau d'un producteur est touché par la maladie de la tremblante. Tout ce travail a porté fruit puisqu'il en a découlé un changement de compensation qui est passé de 300 \$ à 825 \$ par brebis. Ainsi, les producteurs peuvent avoir jusqu'à un maximum de 825 \$ par brebis selon l'évaluation faite de la qualité et du stade de production de la brebis.

Puis, le Syndicat a appuyé le projet de recherche sur les CIDR pour le contrôle de la reproduction des brebis en contre-saison sexuelle organisé par le chercheur François Castonguay de l'Université Laval. Ce projet vise à déterminer la meilleure méthode d'utilisation du CIDR avec des brebis commerciales Romanov/Dorset et est appliqué sur un groupe d'environ 500 brebis réparties chez quelques producteurs de l'Estrie. Il s'est déroulé en Estrie puisqu'un grand nombre de producteurs de notre région utilisent cette méthode de désaisonnement.

En cours d'année, mon travail au sein de la FPAMQ m'a beaucoup occupé de par mon implication au sein de plusieurs comités tels le comité de la sécurité du revenu pour l'étude du coût de production 2011 ainsi que le comité de l'Agri-Traçabilité Québec (ATQ). Le fait de m'engager davantage au niveau provincial me laisse un peu moins de temps pour mon implication régionale. Le Syndicat de l'Estrie a tout de même tenu cinq séances du conseil d'administration.

Finalement, j'ai participé à l'assemblée annuelle de la Fédération Canadienne du Mouton à Winnipeg comme représentant québécois et, par le fait même, je suis devenu membre du conseil d'administration de la Fédération nationale.

Louis Desrosiers
Président

Les membres du conseil d'administration du Syndicat des producteurs de porcs de l'Estrie, accompagnés des membres du comité des naisseurs et du comité des finisseurs, se sont rencontrés à neuf reprises au cours de l'année, sans compter les rencontres de travail du conseil exécutif. Plusieurs administrateurs sont aussi impliqués activement dans leur fédération spécialisée, que ce soit au comité provincial des naisseurs, des finisseurs ou au sein d'autres comités provinciaux.



L'année a encore été ardue pour les producteurs de porcs dans le contexte du marché et du prix des intrants. Les administrateurs ont travaillé à identifier et à mettre en place des moyens pour corriger la situation. Les députés régionaux ont été rencontrés afin de les informer et de les sensibiliser à la réalité vécue par les producteurs.

L'ensemble des producteurs de porcs de la région a été convoqué au mois de novembre 2011 à une assemblée régionale d'information organisée par la Fédération des producteurs de porcs du Québec où ils ont pu prendre connaissance des résultats de l'année et surtout du plan d'action à court terme mis de l'avant par leur fédération.

Le Syndicat a aussi participé à l'organisation d'une troisième journée porcine régionale qui s'est tenue au mois de février 2012 et qui a donné l'occasion aux producteurs de recevoir de l'information afin d'être mieux outillés pour « naviguer dans la tempête » face à des éléments sur lesquels ils n'ont malheureusement que peu de contrôle.



Une mise à jour du sondage réalisé auprès des producteurs de porcs en 2011 a été effectuée durant l'été 2012 afin de bien connaître la situation des membres et de pouvoir en informer les différentes instances politiques et syndicales en leur donnant l'heure juste sur l'urgence d'agir.

Malgré tout, dans une volonté de promouvoir la viande de porc du Québec et de valoriser la profession de producteur porcin, le Syndicat a commandité de nombreux organismes et événements de la région.



SYNDICAT DE LA RELÈVE AGRICOLE DE L'ESTRIE

L'année 2011-2012 fut bien remplie au SYRAE. De nombreux changements au niveau des membres du conseil d'administration et de nouveaux événements caractérisent bien l'année qui se termine. D'ailleurs, parlons-en de ces événements.

En septembre, la relève était présente pour accueillir les jeunes du CRIFA à un dîner de la rentrée afin qu'ils apprennent à connaître l'UPA et ses valeurs. La première édition des rendez-vous de la relève avait lieu en novembre à St-Camille. Une centaine de jeunes issus des divers centres de formation agricole de l'Estrie ainsi que du Cégep de Victoriaville étaient présents. Ils ont échangé avec des spécialistes sur les réalités des transferts de fermes et ont également participé à quelques visites. Un administrateur de la relève siégeait au comité organisateur de l'évènement. À l'hiver, nous avons tenté l'expérience d'une soirée conférence sur le thème de la gestion d'entreprise. Malgré le mauvais temps, bon nombre de membres étaient présents. Mentionnons également la tenue d'un rassemblement pour l'halloween, pour Noël et pour le DéfiFRAQ au CRIFA.

On ne peut également passer sous silence la présence des jeunes de la relève aux syndicats locaux. Cette présence a un double effet bénéfique et est très profitable pour tous. D'un côté, les jeunes sont plus informés des réalités de leur secteur et peuvent ensuite les partager entre eux et, d'un autre côté, les Syndicats locaux profitent de la présence des jeunes qui assurent une certaine continuité.

D'autres administrateurs siégeaient également au comité de la Journée régionale sur l'établissement, aux syndicats spécialisés ainsi qu'au conseil exécutif de la FRAQ.

Au niveau de la FRAQ du futur, nous avons vu ce printemps l'acceptation des demandes de la relève par le comité financement moyen long terme de l'UPA. Il s'agit là d'un pas de plus pour la cause de la relève au Québec qui permettra éventuellement d'apporter un meilleur soutien aux administrateurs en régions. Le plan est actuellement en tournée de consultation dans chacune des régions.

En terminant, soulignons l'effort des membres du conseil d'administration qui se réunissent régulièrement pour faire avancer les différents projets qu'ils mettent de l'avant.

Benoit Simard
Président

Depuis l'an passé, les administrateurs des Éleveurs de volailles de l'Estrie (ÉVE) ont participé à quelques réunions d'information et à une assemblée générale spéciale des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) en vue de la mise en place d'un système centralisé de vente de quota.

Les principales décisions prises lors de l'assemblée générale spéciale sont les suivantes :

- Les délégués ont voté majoritairement pour une enchère avec plafond.
- Le prix plafond est fixé à 900 \$ le mètre carré.
- Dans 20 ans, tous les titulaires devront détenir au moins 75 % du quota requis pour leur production.
- Lors de la vente d'une entreprise complète, un pourcentage ira à la vente centralisée et cela en fonction du nombre de mètre détenu.
- Les transactions familiales, telles que définies, ne sont pas soumises à la vente centralisée.

Concernant l'UPA du futur, un comité ad hoc a été mis en place pour travailler sur la structure syndicale des ÉVQ. Des scénarios de restructuration et d'équilibrage des régions ont été discutés au comité. Il apparaît plus que probable que notre syndicat cessera d'exister à compter de juin 2013 et que les éleveurs de la région seront rattachés à la Montérégie.

Les commandites en viande fraîche de poulet et de dindon ont profité aux organismes de la région. Un total de 1 500 \$ a été versé cette année.



Martin Lemieux
Président

La force d'un réseau, pour réduire vos impôts !

Consultez les experts du Service de
comptabilité et de fiscalité (SCF)
de l'UPA-Estrie

Nous sommes là pour répondre à vos besoins

- Choix de structure juridique (cie, senc, etc.)
- Fiscalité forestière et remboursement de taxe
- Service de paye pour les producteurs
- Tenue de livre et comptabilité mensuelle
- Vente ou achat de ferme
- Planification fiscale
- Transfert de ferme
- États financiers
- Déclarations d'impôt
- Déclarations de TPS / TVQ
- Programme Agri-investissement
- Programme Agri-stabilité
- Programme Agri-Québec

*Le SCF est le seul bureau de
comptabilité et de fiscalité
agricole à but non lucratif.*

*Nos tarifs sont des plus com-
pétitifs et tous les surplus
sont réinvestis en services
aux producteurs agricoles.*

**Des spécialistes en agriculture,
des partenaires pour vos affaires**



Pour nous joindre
à la Fédération de l'UPA-Estrie
composez 819 346-8905, poste 139

4300, boul. Bourque - Sherbrooke
Québec - J1N 2A6



The logo for the 80th anniversary of agricultural syndicalism. It features the number '80' in a large, white, bold font, with the word 'ans' in a smaller, black, bold font to its right. Below 'ans' are the words 'de syndicalisme agricole' in a smaller, black, sans-serif font. The text is set against a background of colorful, stylized leaves in shades of red, orange, yellow, and green.

80 ans de
syndicalisme
agricole

